

Quel fut le fondateur de l'institut des Sœurs
de l'Assomption ?

Québec, 2 janvier 1905

Monsieur le Directeur,

Le dernier numéro de votre revue emprunte aux journaux (1), sur Mgr Marquis, des « notes biographiques » dont une partie au moins est fort inexacte et mérite, je crois, d'être relevée dans l'intérêt de la justice.

Il est dit dans ces notes, d'abord, que le défunt a été vicaire à Saint-Grégoire et que ce fut là qu'il conçut l'idée de la fondation d'une communauté religieuse essentiellement canadienne; que son curé, M. William Harper, l'aida dans son entreprise.

Plus loin on ajoute : « Il se dépensa tellement qu'il parvint à fonder douze paroisses dans les Cantons de l'Est, paroisses prises sur la forêt, et la communauté des Sœurs de l'Assomption. »

Vous n'êtes pas responsable, Monsieur l'abbé, de cette admirable construction française.

Enfin, quelques lignes plus loin encore : « Un jour quatre jeunes institutrices se présentèrent à lui. Elles se sentaient appelées à la vocation religieuse. (Appelé à une *vocation* !) Il leur traça des règlements à suivre, et une modeste maison de village reçut ces quatre servantes du Seigneur, âgées de 15 à 18 ans. »

Avec tout le respect que nous devons à la mémoire de Mgr Marquis et aux excellents biographes qui ont écrit ces choses, nous sommes tenus de dire que les faits relatifs à la fondation en question sont en majeure partie de la légende et non de l'histoire.

L'abbé Marquis a bien été vicaire de Messire Jean (non

(1) C'est de la *Presse* que nous avons reproduit les détails que relève notre correspondant. Nous les supposons dignes de foi, parce qu'ils nous paraissent écrits par une personne de la région même où s'étaient passés les faits en question. RÉD.